

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 23 septembre 2021 tenue à 11 h 30 par visioconférence.

Présents : David Alper, Hélène Archambault, Youssef Bezzahou, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Pauline Bosc, Saïd Bouthaïm, Alexandre Brassard, Paul Brochu, Aileen Clark, Mélanie Cwikla, Danielle de Moissac, Mélanie Desnoyers, Lise Gaboury-Diallo, Peter Dorrington, Richard Fréchette, Daniel Gagné, Michel Gagnon, Tamunotelema Gbobo, Florette Giasson, Ndeye Rokhaya Gueye, Michelle Kambire, Latifa Koussih, Jouwairia Lahboub-Daayf, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Cora-Andrée Martin, Anne-Marie Maupertuis, Patrick Noël, Rita Umeh Okoyeocha, Bertrand Pauget, Christian Perron, Debra Radi, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Jules Rocque, Geneviève Roy-Wsiaki, Marie-Claude Simpson, Beydi Traoré, Christian Violy

Absences : Moses Nyongwa, Faïçal Zellama

Secrétaire d'assemblée : Chantal Beaulieu

Observateurs : Frédéric Jubinville, Stéphane Oystryk

En cette première réunion 2021-2022 du Sénat, la rectrice souhaite la bienvenue aux membres.

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0921-1 PROPOSITION : Hélène Archambault / Jules Rocque

Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 23 septembre 2021 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 juin 2021

SÉNAT-0921-2 PROPOSITION : Carmen Roberge / Latifa Koussih

Que le procès-verbal de la réunion du 23 juin 2021 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 23 juin 2021
Aucun.

B3. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 aout 2021

SÉNAT-0921-3 PROPOSITION : Hélène Archambault / Lise Gaboury-Diallo

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 aout 2021 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

Sénateur Noël demande que la question qu'il avait posée avant l'adoption de l'ordre du jour lors de la rencontre du 27 aout 2021 soit inscrite au procès-verbal.

- B4. Suivis au procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 août 2021
Aucun.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Inscriptions – automne 2021

La registraire commente les inscriptions de l'automne 2021. En somme, l'USB connaît une diminution dans le total global des inscriptions comparé à l'automne 2020. De façon générale, cette analyse comparative permet également de noter une diminution des inscriptions à temps plein et une augmentation des inscriptions à temps partiel.

Une période de discussion et de questions s'ensuit.

Sénateur Noël demande si la présentation des inscriptions pourrait avoir lieu plus tard à chaque année puisque les résultats sont toujours très préliminaires. Sénateur Rocque suggère que les résultats soient présentés deux fois. La registraire s'engage à voir ce qui est possible.

C2. Rapport de la rectrice

La rectrice commente brièvement son rapport portant sur les points suivants :

- Soumission d'une demande de financement pour le *Baccalauréat en sciences infirmières* (BSI) et le *Diplôme en sciences infirmières auxiliaires* (DSIA)
- Soumission d'une demande de financement pour le *Baccalauréat en éducation* (B.Ed.)
- Adoption de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation comme jour férié
- Diplôme honorifique 2021 – D^r Denis Fortier
- Dévoilement du Plan stratégique 2021-2026 « Une force de changement »
- Mise en place du plan opérationnel
- Projets structurants
- Revue de la structure organisationnelle
- Choix d'un nouveau progiciel
- États généraux ACUFC et FCFA – démarche pancanadienne

Une brève période de questions s'ensuit.

C3. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait un rapport portant sur les points suivants :

- Remerciements à tous pour une rentrée bien réussie, à distance comme en présentiel.
- Confirmation que la planification de la session d'hiver 2022 est en cours.
- Rappel que le ministère de l'Éducation postsecondaire a demandé aux établissements postsecondaires offrant des programmes en sciences infirmières de lui soumettre en mai dernier des demandes de financement servant à augmenter le nombre de places approuvées dans leurs programmes respectifs. En réponse, l'Université a soumis deux demandes en mai, l'une pour le Baccalauréat en sciences infirmières, l'autre pour le Diplôme en sciences infirmières auxiliaires. Le ministère a demandé aux établissements de soumettre fin juillet une version remaniée des demandes de financement soumises en mai. L'Université a soumis la version remaniée demandée, et elle attend toujours la décision du Gouvernement du Manitoba.
- Soumission en juillet dernier d'une demande de financement auprès du ministère de l'Éducation postsecondaire visant à **bonifier le financement de base** du Baccalauréat

en éducation, afin que la Faculté d'éducation puisse continuer d'admettre les grandes cohortes de 55 à 70 étudiants qu'elle accueille chaque année depuis 2017.

- Rappel qu'une candidature a été reçue pour l'édition 2021 du Prix d'excellence en enseignement et que le Comité de sélection a demandé des informations supplémentaires auprès des collègues ayant soumis le dossier de candidature. Le Comité devrait être en mesure de soumettre sa recommandation au Sénat en novembre.
- La première édition du concours (janvier 2020-juin 2020) visant à pourvoir le poste de bibliothécaire en chef n'ayant pas abouti à une nomination, le concours a été relancé en août dernier.
- Remerciements à Daniel Beaulieu d'avoir accepté de diriger la Bibliothèque Alfred-Monnin comme directeur par intérim du 1er août 2019 au 31 juillet 2021. Le vice-recteur assurera lui-même la direction de la Bibliothèque jusqu'à ce que le poste de bibliothécaire en chef soit comblé de façon permanente.

Une brève période de questions s'ensuit.

La rectrice et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche souhaitent la bienvenue au nouveau doyen de la Faculté d'éducation et des études supérieures, M. Bertrand Pauget.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

D1. Nomination d'une présidence d'élections

SÉNAT-0921-4 PROPOSITION : Peter Dorrington / Alexandre Brassard
Que Debra Radi soit élue présidente d'élections.

ADOPTÉE

D2. Nominations au Sénat

SÉNAT-0921-5 PROPOSITION : Jules Rocque / Hélène Archambault

En plus des membres d'office, des membres dont le mandat se termine en septembre 2022 (Nicolas Bouffard, Ndeye Rockhaya Gueye, Claudine Lupien, Carmen Roberge, Youssef Bezzahou, Florette Giasson, Jules Rocque, Faïçal Zellama, Moses Nyongwa, Hélène Archambault et Christian Violy), et des membres siégeant au Sénat sans droit de vote, que le Sénat entérine les nominations de Michel Gagnon, Danielle de Moissac, Lise Gaboury-Diallo, Thierry Lapointe, Latifa Koussih, Paul Brochu, Geneviève Roy-Wsiaki, David Alper, Marie-Claude Simpson, Cora-Andrée Martin, Pauline Bosc, Mélanie Desnoyers, Jouwairia Lahboub-Daayf, Saïd Bouthaim et Patrick Noël, en tant que membres nommés par les conseils pédagogiques de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, la Faculté des arts et la Faculté des sciences, l'École des sciences infirmières et des études de la santé, de l'École technique et professionnelle et de l'APPUSB, et ce, pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2023.

ADOPTÉE

SÉNAT-0921-6 PROPOSITION : Florette Giasson / Bertrand Pauget

Que le Sénat entérine les nominations de Michelle Kambire, Rita Umeh Okoyeocha et Tamunotelema Gbobo, en tant que membres nommés au Sénat par l'Association étudiante de l'USB, et ce, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2022.

ADOPTÉE

La nomination d'un autre étudiant se fera à une rencontre ultérieure.

- D3. Nomination au Bureau de direction
Debra Radi ouvre les nominations pour le poste de professeur ou professeure au Bureau de direction. Ndeye Rockhaya Gueye met en nomination Danielle de Moissac comme membre du Bureau de direction du Sénat. Danielle de Moissac accepte. Debra Radi fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Elle déclare les nominations closes et Danielle de Moissac est élue membre du Bureau de direction par acclamation.

SÉNAT-0921-7 PROPOSITION : Jules Rocque / Hélène Archambault

En plus des membres d'office, Sophie Bouffard et Peter Dorrington, et de la secrétaire générale, Debra Radi, qui siège au Bureau de direction sans droit de vote, que le Sénat entérine la nomination de Danielle de Moissac, membre du Sénat, pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 30 juin 2023 et de Michelle Kambire, étudiante, membre du Sénat, pour un mandat d'un (1) an au Bureau de direction.

ADOPTÉE

- D4. Nominations au comité d'étude des cours et des programmes
Debra Radi ouvre les nominations à la présidence du comité d'étude des cours et des programmes. Alexandre Brassard met en nomination d'Anne Séchin à la présidence du comité. Anne Séchin accepte. Debra Radi fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Elle déclare les nominations closes et Anne Séchin est élue présidente du comité d'étude des cours et des programmes par acclamation.

SÉNAT-0921-8 PROPOSITION : Danielle de Moissac / Christian Violy

En plus du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, des membres d'office, de la registraire siégeant au Comité d'étude des cours et des programmes sans droit de vote et des membres dont le mandat se termine le 30 juin 2022 (Nicolas Bouffard, Paul Brochu et Hélène Archambault), que le Sénat entérine la nomination d'Anne Séchin, Darcelle Vigier, Blandine Kapita Kama, Lindsay Waters et Gines Combiadakis pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 30 juin 2023, et de Jacques Allan Teyssandier, René Piché et Sanleguiba Djark, étudiants, pour un mandat d'un (1) an se terminant le 30 juin 2022 au Comité d'étude des cours et des programmes.

ADOPTÉE

La nomination d'un autre étudiant se fera à une rencontre ultérieure.

- D5. Nominations au comité de mérite
Debra Radi ouvre les nominations à la présidence du comité de mérite. Aileen Clark met en nomination Mélanie Cwikla à la présidence du comité. Mélanie Cwikla accepte. Debra Radi fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Elle déclare les nominations closes et Mélanie Cwikla est élue présidente du comité de mérite par acclamation.

SÉNAT-0921-9 PROPOSITION : Florette Giasson / Ndeye Rockhaya Gueye

En plus du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, des membres d'office et des membres nommés par le Sénat en septembre 2020 (Madeleine Asselin, Joël Ruest), que le Sénat entérine la nomination de, Joanne Vinet et de Patricia Thibodeau pour un mandat d'un (1) an (en remplacement de la durée non écoulée du mandat de leurs prédécesseurs) se terminant en septembre 2022 et de Latifa Koussih, Annabel Levesque, Anne-Lise

Costeux et Blandine Kapita Kama pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2023, et de Jacques Allan Teyssandier et Tamunotelema Gbobo, étudiants, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2022 au Comité de mérite.

ADOPTÉE

La nomination de deux autres étudiants se fera à une rencontre ultérieure.

D6. Nominations au comité d'appel

Debra Radi ouvre les nominations à la présidence du comité d'appel. Mélanie Cwikla met en nomination Carmen Roberge à la présidence du comité. Carmen Roberge accepte. Debra Radi fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Elle déclare les nominations closes et Carmen Roberge est élue présidente du comité d'appel par acclamation.

SÉNAT-0921-10 PROPOSITION : Christian Violy / Cora-Andrée Martin

En plus des membres d'office et des membres nommés par le Sénat en septembre 2020 (Carmen Roberge, Moses Nyongwa et Gines Combiadakakis), que le Sénat entérine la nomination de Thierry Lapointe, Pauline Bosc, Saïd Bouthaïm, Nicolas Bouffard et Cora-Andrée Martin pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2023, et de Michelle Kambire, Sanleguiba Djark et Jacques Allan Teyssandier, étudiants, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2022 au Comité d'appel.

ADOPTÉE

La nomination de cinq autres étudiants se fera à une rencontre ultérieure.

D7. Nominations au comité de la bibliothèque

Debra Radi ouvre les nominations à la présidence du comité de la bibliothèque. Mélanie Cwikla met en nomination Daniel Gagné à la présidence du comité. Daniel Gagné accepte. Debra Radi fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Elle déclare les nominations closes et Daniel Gagné est élu président du comité de la bibliothèque par acclamation.

SÉNAT-0921-11 PROPOSITION : Richard Fréchette / Saïd Bouthaïm

En plus du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, des membres d'office et des membres nommés par le Sénat en septembre 2020, Patrick Noël et Hélène Archambault, que le Sénat entérine la nomination de Cora-Andrée Martin et Mélanie Desnoyers pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2023 et de Simon Boily et Sanleguiba Djark, étudiants, pour un mandat d'un (1) an au Comité de la bibliothèque.

ADOPTÉE

La nomination de deux autres étudiants se fera à une rencontre ultérieure.

D8. Nominations au comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche

La présidence du comité consultatif pour la planification stratégique est assurée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Peter Dorrington.

SÉNAT-0921-12 PROPOSITION : Bertrand Pauget / Paul Brochu

En plus du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et des membres d'office et des membres nommés par le Sénat en septembre 2020, Annabel Levesque, Renée Desjardins, Marie Claude Simpson, Saïd Bouthaim et Sylvie Ilboudou, que le Sénat entérine la

nomination de Jacqueline Avanthay-Strus, professeure, pour un mandat d'un (1) an (en remplacement de la durée non écoulée du mandat de son prédécesseur) se terminant en septembre 2022, de Danielle de Moissac et Marie-Élaine Desmarais pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2023 et de Simon Boily et Jacques Allan Teyssandier, étudiants, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2022 au Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche.

ADOPTÉE

- D9. Élection d'un (1) sénateur ou sénatrice au Bureau des gouverneurs
Debra Radi ouvre les nominations d'élection d'un (1) sénateur ou sénatrice au Bureau des gouverneurs. Saïd Bouthaïm propose Mélanie Desnoyers. Mélanie Desnoyers accepte. Debra Radi fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Elle déclare les nominations closes et Mélanie Desnoyers est élue au Bureau des gouverneurs.

SÉNAT-0921-14 PROPOSITION : Saïd Bouthaïm / Florette Giasson

Que le Sénat nomme Mélanie Desnoyers au Bureau des gouverneurs, et ce, pour un mandat d'un (1) an (en remplacement de la durée non écoulée du mandat de son prédécesseur), soit du 23 septembre 2021 au 30 juin 2022.

ADOPTÉE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- F1.a Bureau de direction – réunions des 23 et 24 août 2021
La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (30 septembre) a été ajoutée à l'horaire de la session d'automne 2021.
- F1.b Bureau de direction – réunion du 15 septembre 2021
À sa rencontre du 15 septembre 2021, le Bureau de direction du Sénat de l'Université de Saint-Boniface a étudié les questions suivantes :
1. Modification de la composition du comité de direction pour la FAFS
Proposition du Conseil pédagogique de la FAFS en lien à la composition du Comité de direction de la FAFS

Afin de respecter la pratique établie et de préserver la flexibilité et l'efficacité des travaux de son Comité de direction, le Conseil pédagogique de la FAFS recommande au Bureau de direction du Sénat que les *Statuts et règlements du Sénat de l'Université de Saint-Boniface* soient modifiés comme suit :
- 7.6.1.1 COMPOSITION
Le Comité de direction du Conseil de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences est composé des membres suivants :
- a) la doyenne ou le doyen qui assume la présidence, d'office;
 - b) la vice-doyenne ou le vice-doyen de chaque Faculté;
 - c) **les directrices ou les directeurs de chacun des quatre (4) départements de la Faculté des arts et la Faculté des sciences;** quatre (4) membres du personnel enseignant élus au Sénat parmi les personnes qui composent la Faculté des arts et la Faculté des sciences;

- d) une étudiante ou un étudiant de la Faculté des arts ou de la Faculté des sciences siégeant au Sénat;
- e) toute autre personne désignée par le Comité de direction (**sans droit de vote**).

La proposition sortant de ce point sera discutée à la prochaine réunion du Sénat puisqu'un avis de quatorze (14) jours doit être donné pour tout changement proposé aux Statuts et règlements du Sénat.

2. Modification de la membriété du comité de bibliothèque et du comité d'appel du Conseil pédagogique de l'École technique et professionnelle

Le Bureau de direction a demandé à la secrétaire générale de faire une étude comparative auprès des autres universités manitobaines afin de voir la composition des comités de leurs sénats respectifs, notamment pour voir si les membres de ces comités sont des sénateurs ou des membres du corps professoral nommés par le Sénat.

La proposition de modifier la *Politique sur les casiers judiciaires pour les étudiants et étudiantes* sera discutée à la prochaine rencontre du Bureau de direction.

Section G : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- G1. La rectrice fait un rappel aux membres du Sénat que les ordres du jour et les procès-verbaux des rencontres du Bureau des gouverneurs se trouvent au site Web de l'Université de Saint-Boniface.

Section H : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- H1. Le rapport est reçu à titre d'information.

Section I : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- J1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 25 novembre 2021 à 11 h 30.
- J2. Le calendrier des réunions du Sénat pour 2021-2022 est déposé à titre d'information.

Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE

Aileen Clark propose la levée de la séance à 13 h 06.

La présidente,



Sophie Bouffard

La secrétaire générale,



Debra Radi